

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1ER AVRIL 2025 à 18h00

L'an deux mille vingt-cinq, le 1er avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc MARCHAIS, maire.

Présents : Mmes Laurence BESSON, Josiane BRIAND, Françoise DURAND, Marie-Aline FETIS, Émilie MORINAUD, et Gaëlle POMME-CASSIEROU
MM. Jean-Luc MARCHAIS, Régis PLANET et Thierry THIBAudeau

Excusés ayant donné pouvoir : M. Alain DESTREGUIL à M. Régis PLANET, M. Olivier DOUHAUD à M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Didier FENEANT à M. Thierry THIBAudeau, M. Yann POUVREAU à Mme Françoise DURAND, M. Laurent RAVET à Mme Laurence BESSON.

Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 9

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2025,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Nouvelle convention de mise à disposition du service ADS de l'agglomération de Saintes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025,
- Attribution des subventions aux associations,
- Détermination du taux de fongibilité des crédits pour le budget 2025,
- Vote du budget 2025,
- Questions diverses,
- Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18h00.

Il présente Sébastien ANTONIN, nouvel agent, responsable services techniques recruté mi-mars suite au départ à la retraite de Régis GRADAIVE et la réorganisation du service.

Monsieur le maire propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Signature de la charte « Ville aidante Alzheimer » avec l'association France Alzheimer,
- Convention constitutive du groupement de commandes : formations en santé et sécurité
- Convention avec le Comité des Oeuvres Sociales.

Le Conseil est favorable à l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal du 25 février 2025

Le procès-verbal de la séance du 25 février 2025 est approuvé sans observation, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nomination d'une secrétaire de séance

Mme Laurence BESSON est nommée secrétaire de séance.

1 - Nouvelle convention de mise à disposition du service ADS de l'agglomération de Saintes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Monsieur le maire explique au conseil que la convention pour la mise à disposition du service instruction des autorisations d'urbanisme de l'agglomération de SAINTES arrive à son terme le 31 mai 2025.

Au vu des charges supportées par la CDA notamment le coût du personnel instructeur (8 agents), le conseil communautaire a décidé de refacturer aux communes une partie des charges du personnel en fonction du nombre de

dossiers instruits pour chaque commune par an. Une estimation a été réalisée sur la moyenne des dossiers instruits les 3 dernières années. Pour la commune, le coût annuel a été estimé à 1 838 €. Monsieur le maire précise que l'embauche d'un instructeur sur la commune, même à mi-temps, serait beaucoup plus onéreuse. La nouvelle convention entrera en vigueur au 1er juin.

Le Conseil approuve la proposition et autorise le Maire à signer la convention présentée à l'unanimité.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

2 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025

Monsieur le maire présente au Conseil municipal une estimation des taxes locales pour l'année 2025. Les membres du Conseil à l'unanimité proposent d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 0,5 % et de faire évoluer le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation proportionnellement.

Le Conseil municipal vote les taux suivants à l'unanimité :

46,50 %	pour la taxe foncière sur les propriétés bâties	(+ 0,50 %)
43,14 %	pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties	(+ 0,46 %)
12,09 %	pour la taxe d'habitation	(+ 0,13 %)

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

3 - Attribution des subventions aux associations

Monsieur le maire présente les demandes de subvention reçues.

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Les Restos du Cœur	400,00 €	
Secours Catholique	200,00 €	
ONACVG	70,00 €	
ADMS (1 élève)	95,00 €	
A.P.E Bussac-St Vaize	500,00 €	
Collège Agrippa d'Aubigné	400,00 €	
MFR de Cravans (1 élève)	75,00 €	
La protection civile pour Mayotte	300,00 €	
Association des pêcheurs saintongeais	3 500,00 €	(participation au financement des travaux de construction de sanitaires à l'étang de pêche)
Ecole – coopérative scolaire	1 000,00 €	(participation au financement du projet Grand Nord)

TOTAL :	6 540,00 €	

Cette somme sera inscrite à l'article C/6574 du budget primitif 2025.

Conformément à la loi, Madame Emilie MORINAUD, membre de l'APE, ne prend pas part au vote.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

4 /5- Détermination du taux de fongibilité des crédits pour le budget 2025 / Vote du budget 2025

Monsieur le maire présente les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2025. Il rappelle aux membres du Conseil municipal, que l'organe délibérant peut l'autoriser à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section. Dans ce cas, le maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Fixe le taux de fongibilité des crédits à 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections
- Adopte le Budget Primitif 2025 conformément au tableau ci-dessous, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes

Investissement

Dépenses : 615 088,06 €

Recettes : 615 088,06 €

Fonctionnement

Dépenses : 1 160 247,25 €

Recettes : 1 160 247,25 €

(Voir détail en annexe)

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Mme DURAND s'excuse de devoir partir et quitte la séance.

6 - Signature de la charte « Ville aidante Alzheimer » avec l'association France Alzheimer

Monsieur le maire présente la charte « Ville aidante Alzheimer » de l'association France Alzheimer.

Les communes signataires de cette charte signifient leur volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée au sein de leur territoire en menant une ou plusieurs actions en fonction de leurs moyens, ressources et spécificités locales.

La municipalité mettant déjà à disposition de l'association la salle municipale pour l'organisation de leur réunion annuelle, Monsieur le maire propose de signer la charte.

Le Conseil approuve la proposition et autorise le Maire à signer la charte présentée à l'unanimité.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

7 - Convention constitutive du groupement de commandes : formations en santé et sécurité

La communauté d'agglomération de Saintes propose aux communes de participer à un groupement de commandes pour les formations en matière de santé et sécurité au travail. L'agglomération en serait le coordonnateur et supporterait donc les frais de procédure. Les communes ne paieraient que les formations qu'elles sollicitent.

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention présentée à l'unanimité.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

8 – Convention avec le Comité des Œuvres sociales

La convention avec le Comité des Oeuvres Sociales de la ville de SAINTES pour le personnel communal étant arrivée à échéance fin 2024, Monsieur le maire propose de la renouveler.

Il précise que l'objectif est d'avoir un relais pour compléter et accompagner la politique de ressources humaines de la collectivité. Ce comité propose de nombreuses actions et prestations sociales aux agents.

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention présentée à l'unanimité.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Questions diverses :

- Monsieur le maire informe le Conseil qu'en partenariat avec les associations d'anciens combattants, un drapeau sera remis aux élèves de la classe de CM2 le 18 avril au cours d'une cérémonie à l'école.

Dans le cadre de cette action, les élèves de la classe seront invités à participer aux différentes cérémonies au monument aux morts.

- Le Maire fait le point sur le premier comité de pilotage de l'Atlas de la biodiversité qui s'est tenu le 31 mars. Beaucoup d'acteurs ont participé à cette réunion qui a permis de déterminer les actions qui seront mises en œuvre.
- Le nouveau numéro du Bussac info est sorti de l'imprimerie et a été distribué.
- Le maire informe le Conseil que l'acte de vente du terrain destiné au projet Ages et vie a été signé. La société qui porte ce projet devrait commencer les travaux prochainement.
- Le maire informe le conseil des dernières discussions avec les services de l'Etat et l'association OREAG au sujet de l'installation d'un CER. Le terrain sur lequel le projet devait s'implanter ne remplissant pas les conditions souhaitées, il a été décidé de ne pas lancer les démarches.
- La commission d'appel d'offres de la SEMIS s'est réunie pour désigner le cabinet qui aura la charge de mener le projet d'aménagement sur le foncier communal aux Grands champs.
- Une visite de l'église est programmée le 15 avril en présence d'une architecte du patrimoine et d'un technicien du SAS afin d'établir un diagnostic des désordres qui affectent le bâtiment. A l'issue de cette visite un rapport détaillé sera remis à la commune avec des préconisations sur les travaux à entreprendre.
- Madame Durand a participé à l'audition par les membres de l'Education Nationale en charge de l'évaluation de l'école. Les aspects qui touchent aux relations entre la commune et l'école sont très positifs.
- Madame Morineau fait un compte rendu du projet Grand Nord mené par les 2 écoles du RPI. Dans la continuité de ce qui s'était passé l'an passé, les élèves ont pu vivre une expérience très intéressante.
- Le maire informe le Conseil du rapport de l'ARS sur la qualité de l'eau de l'adduction.
- Monsieur le maire fait part de la demande des organisateurs du rallye de Saintonge de changer une partie du tracé au niveau de notre commune.
- Madame Besson fait un compte rendu des opérations de reprise des concessions du cimetière en cours.

Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives

- La nouvelle boutique Buss située 2 place Saint Pierre a été inaugurée.
- Une étude urbaine concernant l'aménagement du quartier de la gare a été lancée. Une première restitution aura lieu le lundi 7 avril.
- Madame Besson fait un compte-rendu de la dernière commission petite enfance qui s'est tenue à la CDA.

Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h50.

La secrétaire de séance
Laurence BESSON



Le Maire,
Jean-Luc MARCHAIS



BUDGET : Recettes de Fonctionnement

1- MAIRIE DE BUSSAC S/CHARENTE - Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	9 830,00	0,00	10 940,00	10 940,00	10 940,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	38 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
731	Fiscalité locale	565 000,00	0,00	630 000,00	630 000,00	630 000,00
74	Dotations et participations (3)	155 750,00	0,00	156 305,00	156 305,00	156 305,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	50 000,00	0,00	55 400,00	55 400,00	55 400,00
Total des recettes de gestion courante		823 580,00	0,00	873 645,00	873 645,00	873 645,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		823 585,00	0,00	873 645,00	873 645,00	873 645,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	823 585,00	0,00	873 645,00	873 645,00	873 645,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	286 602,25
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 160 247,25
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	366 083,25
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

BUDGET : Dépenses de Fonctionnement

1- MAIRIE DE BUSSAC S/CHARENTE - Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	285 250,00	0,00	292 750,00	292 750,00	292 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	266 100,00	0,00	274 400,00	274 400,00	274 400,00
014	Atténuations de produits	90 500,00	0,00	88 404,00	88 404,00	88 404,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	121 017,00	0,00	125 110,00	125 110,00	125 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		762 867,00	0,00	780 664,00	780 664,00	780 664,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		777 467,00	0,00	794 164,00	794 164,00	794 164,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	247 924,67		361 606,05	361 606,05	361 606,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 462,25		4 477,20	4 477,20	4 477,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		261 386,92		366 083,25	366 083,25	366 083,25

TOTAL	1 038 853,92	0,00	1 160 247,25	1 160 247,25	1 160 247,25
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 160 247,25
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

BUDGET : Recettes d'Investissement

1- MAIRIE DE BUSSAC S/CHARENTE - Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	35 367,72	5 363,46	22 200,00	22 200,00	27 563,46
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		35 367,72	5 363,46	22 200,00	22 200,00	27 563,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	18 000,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	183 675,58	0,00	148 491,35	148 491,35	148 491,35
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 900,00	0,00	1 450,00	1 450,00	1 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		203 575,58	0,00	221 441,35	221 441,35	221 441,35
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		238 943,30	5 363,46	243 641,35	243 641,35	249 004,81

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	247 924,67		361 606,05	361 606,05	361 606,05
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 462,25		4 477,20	4 477,20	4 477,20
041	Opérations patrimoniales (10)	23 632,70		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		285 019,62		366 083,25	366 083,25	366 083,25

TOTAL	523 962,92	5 363,46	609 724,60	609 724,60	615 088,06
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 088,06
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget volé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

366 083,25

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

BUDGET : Dépenses d' Investissement

1- MAIRIE DE BUSSAC S/CHARENTE - Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	20 342,26	2 424,00	20 000,00	20 000,00	22 424,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	2 233,00	0,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	175 300,00	17 524,83	338 963,25	338 963,25	356 488,08
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		197 875,26	19 948,83	361 383,25	361 383,25	381 332,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	109 400,00	0,00	99 850,00	99 850,00	99 850,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		109 600,00	0,00	99 850,00	99 850,00	99 850,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		307 475,26	19 948,83	461 233,25	461 233,25	481 182,08

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	23 632,70		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		23 632,70		0,00	0,00	0,00

TOTAL	331 107,96	19 948,83	461 233,25	461 233,25	481 182,08
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	133 905,98
------------------------------------------------------------	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	615 088,06
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.